

<http://www.snetap-fsu.fr/Toutes-et-tous-a-Bordeaux.html>



Assemblée générale des personnels à Bordeaux Blanquefort le 27 mars

- Les Dossiers - Outils militants -



Date de mise en ligne : vendredi 24 mars 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Temps de travail des enseignants de l'enseignement agricole public :
Assemblée générale à Bordeaux - Blanquefort le 27 mars

POUR UNE AUTRE RÉFORME !

Une réforme qui a rencontré l'opposition des personnels

L'Intersyndicale du Ministère de l'Agriculture ([CGT](#)-Agri, [FO](#)-Enseignement Agricole, Snetap-[FSU](#), [SUD](#)-Rural et Territoires) a mené avec conviction une dénonciation du projet de réforme des obligations réglementaires de service des enseignant-e-s proposé par la [DGER](#). Cette opposition s'explique par un texte en l'état qui aboutirait à un traitement inégalitaire des enseignant-e-s, car fonction des filières dans lesquelles ils enseignent.

Si l'administration a répondu à ces revendications des personnels en lutte, en retardant la sortie de ce texte, il ne répond pas à la demande des personnels en attente d'une amélioration de leurs conditions de travail.,

L'Intersyndicale a donc décidé de suspendre l'action de rétention des notes de [CCF](#)

Toutes et Tous concerné-e-s !

Tou-te-s les enseignant-e-s sont concerné-e-s par cette réforme ! Tout d'abord, ceux et celles des lycées agricoles, mais aussi ceux et celles des centres de formations d'apprentis ([CFA](#)) ou encore des centres de formation pour adultes ([CFPPA](#)). En effet les reculs du projet de texte proposé par la DGER, et dénoncés par l'Intersyndicale, auraient abouti pour certain-e-s des enseignant-e-s des lycées à des compléments de service en CFAA-CFPPA, avec pour conséquence directe la baisse de quotités de contrats pour les agents contractuels des centres...

CONTINUONS À DÉBATTRE A BORDEAUX BLANQUEFORT LE 27 MARS !

Malgré l'annonce de la DGER, lors du [CTM](#) du 23 mars 2017, de surseoir à la publication d'un nouveau décret sur les obligations de service des enseignant-e-s, l'Intersyndicale a décidé de poursuivre la réflexion et le travail autour du métier enseignant-e.

Le lundi 27 mars 2017 à partir de 10 h 30, l'Intersyndicale organise une Assemblée générale afin que les enseignant-e-s puissent continuer à témoigner de la réalité du terrain et exprimer leur charge de travail invisible, non prise en compte et toujours plus conséquente d'année en année.

Ce moment de débat sera l'occasion pour les enseignant-e-s d'afficher leur détermination dans la reconnaissance de leur travail réel et de témoigner de leur vécu professionnel. Enfin ils et elles feront part de leurs revendications en matière de temps de travail et de conditions d'exercice du métier.

Paris, le 24 mars 2017